SPINOMAG

FÉVRIER 2021
numéro 148

Epinay sous Sénart

OUVERTURE DU CENTRE SOCIOCULTUREL

RENOUVELLEMENT DE LA PEUPLERAIE
PAGE. 25

GÉOTHERMIE, TRAVAUX D'ENTRETIEN
PAGE. 24

COVID-19, OÙ SE FAIRE VACCINER ?
PAGES. 4-5

Édito'

LES VŒUX DU MAIRE

Damien ALLOUCH
Maire d'Epinay-sous-Sénart
Conseiller départemental
Vice-Président de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine

Chères Spinoliennes, Chers Spinoliens,

Avec l'équipe qui m'accompagne, nous aurions voulu vous accueillir un par un pour vous saluer et vous souhaiter une belle et heureuse année mais, malheureusement, le contexte sanitaire en a décidé autrement. C'est donc face à une caméra que je me suis adressé à vous.

Depuis le mois de mars, nous vivons au rythme du virus, des confinements, des couvre-feux, des tests et des isolements. Que ce soit sur le plan professionnel, familial, amical ou sur le plan des loisirs, nos vies sont bouleversées.

J'ai une pensée toute particulière pour ceux qui nous ont quittés et leurs proches, ainsi que pour toutes celles et ceux qui vivent des moments douloureux du fait de cette crise sanitaire.

La commune est présente à vos côtés, secondée par une solidarité sans précédent des Spinoliennes et Spinoliens.

Ainsi, les expressions de solidarité se sont multipliées ces derniers mois, que ce soit pour la confection des masques, pour les maraudes, pour la distribution ou le don de denrées alimentaires... Vous aurez été les acteurs extraordinaires de ce mouvement inédit, à destination des plus fragiles et des plus vulnérables.

J'exprime également ma profonde reconnaissance à celles et ceux qui font face au virus comme les professionnels de santé, les employés des hôpitaux, les aides à domicile, aux professionnels de l'éducation qui continuent à instruire nos enfants en s'adaptant sans cesse aux contraintes et mesures, aux agents de la Sivom qui collectent chaque jour nos déchets.

Vous le savez, avec la nouvelle majorité municipale et les agents de la commune, que je veux remercier pour leur totale implication sur ce sujet comme sur d'autres, nous sommes mobilisés pour vous accompagner et être à vos côtés dans cette épreuve sans précédent.

Vous êtes nombreuses et nombreux à me questionner sur la campagne vaccinale contre la COVID19, qui a débuté le 27 décembre dernier.

Depuis quelques semaines deux centres de vaccination, à destination des plus de 75 ans, sont ouverts à Brunoy et à Montgeron, desservis par un système de navettes communales pour ceux qui rencontreraient des difficultés à se déplacer.

Toutefois, afin d'immuniser au plus vite les Spinoliennes et Spinoliens qui le souhaitent, j'ai lancé au début de l'année, avec le Président du Département et mes collègues maires essonniens, un appel au Président de la République pour lui indiquer que nos collectivités étaient disposées à jouer un rôle dans cette campagne. Cet appel a été entendu

Aussi, avec les maires de Boussy-saint-Antoine, de Quincy-sous-Sénart et de Varennes-Jarcy, en lien avec les médecins de la Maison de santé de la commune, nous nous organisons pour accueillir dès que possible, à Épinay-sous-Sénart, un centre de vaccination.

Si la gestion de la crise occupe notre quotidien depuis notre élection, nous avons bien évidemment travaillé à l'avenir de notre ville.

Avec les élus qui m'accompagnent, et que je veux remercier pour leur énergie, leurs propositions et leur sérieux, un nouveau souffle a été donné, qui commencera à produire ses premiers effets, dans les tous prochains jours :

Les travaux du cœur de ville vont reprendre dans deux semaines pour permettre l'établissement du pôle de services publics dès 2022,

Le centre socio-culturel, situé rue Jean-Paul Sartre, dans le quartier des cinéastes, ouvrira ses portes lui aussi dans quelques semaines. Il sera un lieu d'écoute, d'accompagnement, mais aussi de rencontres et d'échanges,

Le pôle associatif, laissé à l'abandon depuis des années, reprendra vie sous la forme d'un pôle ressources. Dédié aux jeunes, il aura vocation à les accompagner dans leurs projets professionnels, personnels associatifs, entrepreneuriaux, dans leur scolarité ou dans leur volonté de découvrir le monde.

La Police municipale sera renforcée par l'arrivée, au mois de mars, de 2 nouveaux agents, amenant l'effectif à 7 agents, là où ils n'étaient plus que 3 sur le terrain à notre arrivée.

Nous impulserons également la venue d'une nouvelle boulangerie en entrée de ville, et la boulangerie Le Fournil de Sénart, située au relais ouest, va déménager dans quelques semaines dans un local lui permettant de fabriquer elle-même son pain.

Concernant les commerces en cœur de ville, nous travaillons à des animations régulières, attractives et festives.

Dans le courant de l'année, nous poursuivrons également la rénovation du quartier de la Plaine, elle sera ambitieuse et respectueuse de l'histoire de la ville et des habitants. Dans ce cadre, nous viendrons, dans les prochaines semaines, à votre rencontre pour imaginer ensemble les futurs aménagements.

Les bords de l'Yerres, notre écrin de verdure, vivront quant à eux de grandes évolutions. La peupleraie se meurt, victime notamment d'un insecte, la sésie, qui prolifère d'arbre en arbre, et devient dangereuse pour les promeneurs. De plus, le dérèglement climatique a accéléré la fragilisation de ces arbres. C'est ensemble, dans le respect de la faune et la flore, que nous replanterons les arbres pour laisser à nos enfants, à nos petits-enfants un lieu dédié à la nature et à la biodiversité. Nous laisserons agir la magie du temps long qui nous permet de laisser un héritage aux générations futures.

Je ne vais pas établir ici la liste exhaustive des actions que nous porterons cette année, mais vous aurez compris que, malgré les difficultés, entouré des élus, je suis déterminé à agir concrètement et utilement pour vous toutes et tous, pour votre quotidien et notre ville.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, vos familles, une belle et heureuse année 2021

Je vous souhaite la force et la tendresse.

Damien ALLOUCH

Prenez soin de vous

Directeur de la publication : Damien ALLOUCH / **Journaliste :** Claire PIERRE / **PAO, Infographie :** Service Communication.
Photographies : Service Communication / Archives Ville d'Epinay-sous-Sénart. **Renseignements** : Service Communication : 01 60 47 86 45
Impression : Imprim'Plus / **Tirage :** 5200 ex. / **Dépôt légal :** 7946P

LES VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL ENFANT

→ *Retrouvez les vœux du Conseil Municipal Enfant sur notre chaîne YouTube*

ON EN PARLE À LA RÉCRÉ

Qu'attendez-vous de 2021 ? Quels changement espérez-vous pour l'année à venir ?

Kymme, 9 ans, CM2

« Je voudrais que rien ne change et continuer les cours de musique et pouvoir faire des concerts le samedi.

Je veux continuer d'apprendre la musique avec DEMOS. J'ai choisi le violon et on a fait du Body clap, on a appris une danse sur une musique italienne avec Hsiaoling qui fait de la contrebasse.».

Moussa, 10 ans, CM2

« Je voudrais que le corona disparaisse et arrêter de porter le masque qui me gêne.

Que plus d'enfants puissent aller à l'école et qu'il y ait moins de morts.

Je souhaite une très bonne année à toute la ville. ».

Mohamed, 10 ans, CM2

« Je voudrais que le virus parte pour pouvoir faire du sport, je fais du foot alors j'aimerais faire des matchs de foot, et je voudrais que l'année 2021 soit une meilleure année que 2020.

Je veux dire à tout le monde : passez une bonne année et profitez bien de l'année 2021 »

Sommaire

Actualités → page 4
Ça s'est passé à Epinay-sous-Sénart → page 8
Culture → page 16
Enfance Éducation → page 18
Jeunesse → page 21
Conseil Municipal → page 22
Tribunes → page 23
Travaux → page 24
Vie pratique → page 26
Insertion → page 28
Carnet → page 29
Agglomération → page 30
Agenda → page 31

COVID 19 : LA VACCINATION

La campagne de vaccination contre le Covid-19 s'accélère en ce début 2021.

Après le démarrage de la vaccination dans les EHPAD, elle a été étendue le 18 janvier dernier à tous les plus de 75 ans, aux 65-74 ans avec comorbidités, aux professionnels de santé de 50 ans et + ainsi qu'aux personnes présentant des pathologies graves (après avis de leur médecin traitant).

L'objectif reste le même : contrôler la propagation du virus et faire baisser le nombre des formes graves de la maladie. Se faire vacciner permet de se protéger, mais aussi de protéger les autres. La vaccination est prise en charge à 100 %.

La vaccination contre la COVID -19 repose sur 3 objectifs :

- → *Faire baisser la mortalité et les formes graves de la maladie,*
- → *Protéger les soignants et le système de soins,*
- → *Garantir la sécurité des vaccins et de la vaccination.*

La vaccination est prise en charge à 100%

- → *NON OBLIGATOIRE*
- → *SECURISÉE*

Les vaccins disponibles :

- → *Deux vaccins contre la COVID-19 ont déjà été évalués et approuvés par l'EMA (Agence Européenne du médicament), et deux autres vaccins sont en cours d'évaluation préliminaire.*
- → *Le premier vaccin commercialisé est le vaccin Pfizer/BioNtech sous le nom de Comirnaty®.*
- → *Le deuxième vaccin est celui du laboratoire Moderna.*

Le principe vaccinal

Grâce au vaccin, le corps va produire un « bout » de virus, qui ne donne pas de maladie mais qui va permettre au système immunitaire de se mettre en marche si vous attrapez la COVID.

Sur le plan génétique, il n'y pas de risque particulier avec les vaccins à ARN.

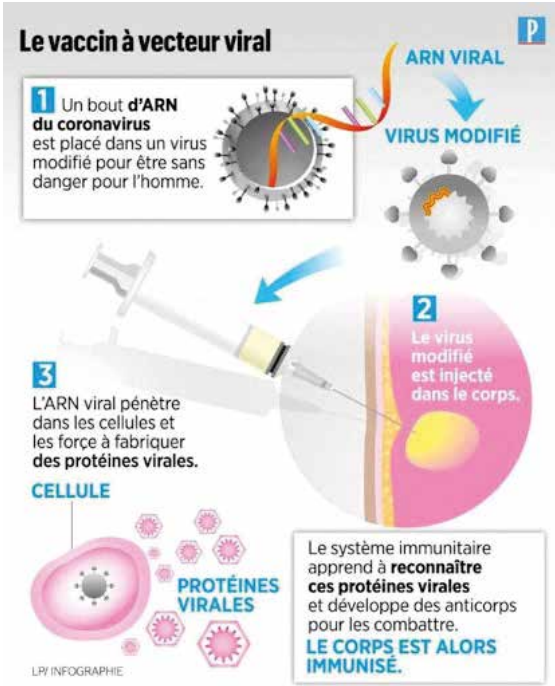

Les effets indésirables

L'Agence Européenne du médicament (EMA) réunit des scientifiques indépendants qui étudient toutes les données collectées par les laboratoires sur les vaccins.

- → *Pour le vaccin Pfizer/BioNtech, l'EMA a donné son autorisation d'utilisation en Europe, commercialisé sous le nom de Comirnaty®. Les essais cliniques ont été faits auprès de 43 000 personnes de 16 à 85 ans ayant reçu pour moitié le vaccin -2 injections- et pour moitié le placebo. Les effets secondaires étaient plus fréquents dans le groupe ayant reçu le vaccin que dans celui ayant reçu le placebo. Les effets signalés les plus fréquents étaient essentiellement des douleurs transitoires, faibles ou modérées au point d'injection, la fatigue et les maux de tête. Ces effets indésirables sont fréquents avec tous les types de vaccins, et donc non spécifiques des vaccins anti-COVID.*

- → *Pour le vaccin du laboratoire Moderna, l'EMA a donné son autorisation d'utilisation en Europe. Les essais cliniques ont été faits auprès de 30 350 personnes de 18 ans et plus qui ont reçu pour moitié le vaccin (2 injections) et pour moitié le placebo. Les effets secondaires étaient plus fréquents dans le groupe ayant reçu le vaccin que dans celui ayant reçu le placebo. Les effets signalés les plus fréquents étaient essentiellement des douleurs transitoires au point d'injection, la fatigue, des maux de tête et des douleurs musculaires ou articulaires.*

OÙ SE FAIRE VACCINER ?

A ce jour, en plus des 15 centres de vaccination essonniens, deux centres départementaux de prévention et de santé situés à Massy et Montgeron sont ouverts, d'autres sont à venir.

Les Centres de vaccination les plus proches de chez vous :

Brunoy
Théâtre de la Vallée de l'Yerres (2, rue Philisbourg)

Le Théâtre de la Vallée de l'Yerres à Brunoy

Réservé aux personnes de 75 ans et plus et aux professionnels de santé de plus de 50 ans.
Sur rendez-vous uniquement

Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi de 9h à 13h
et de 14h à 18h.

Tél. : 01 69 39 89 92.

Corbeil-Essonnes
Centre Hospitalier Sud Francilien (40, avenue Serge Dassault)

Réservé aux personnes de 75 ans et plus et aux professionnels de santé de plus de 50 ans.
Accès au modulaire, niveau du parking des urgences adultes.
Sur rendez-vous uniquement

Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi de 12h30 à 21h30.

Tél. : 01 61 69 31 00.

Massy
Salle de la CDPS
8 Place Victor Schoelcher

Sur rendez-vous uniquement
Tél. : 01 60 91 97 97

Montgeron
salle L'Astral
121 Rue de la République

L'Astral à Montgeron

Sur rendez-vous uniquement
Tél. : 01 60 91 97 97

Retrouvez tous les centres de vaccination :

Pour l'ensemble des centres, les modalités de prise de rendez-vous sont à retrouver sur le site :

https://www.sante.fr/centres-vaccination-covid.html

Contacts

GLADE KIBINDA
Coordinatrice du Contrat Local de Santé, Référente COVID
Tél. : 01 60 47 94 75

NUMÉRO VERT D'INFORMATION MIS EN PLACE PAR LA MUNICIPALITÉ
Tél. : 0800 091860.
→ Au bout du fil, un agent à votre écoute.

LES 5 PHASES RECOMMANDÉES PAR LA HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Phase 1 :
- → *Les résidents en EHPAD (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) ou autres hébergements collectifs pour personnes âgées.*
- → *Les personnes les plus exposées du secteur de la santé (professionnels travaillant en EHPAD et en unités de soins de longue durée).*

Phase 2 :
- → *Les 75 ans et +.*
- → *Les 65 - 74 ans avec comorbidités.*
- → *Les professionnels de santé de 50 ans et + ou avec comorbidités.*

Phase 3 :
- → *Les + de 50 ans ou – de 50 ans avec comorbidités.*
- → *L'ensemble des personnels de santé.*

Phase 4 :
- → *Les personnes fortement exposées par leur métier. Les personnes précaires (SDF, résidents, hôpital psychiatrique).*

Phase 5 :
- → *Les + de 18 ans sans comorbidité.*

LE CENTRE SOCIOCULTUREL

→ Un lieu d'accueil, d'écoute et d'aide ouvert à toute la population
→ Un lieu de vie qui encourage les projets portés par les habitants
→ Une passerelle entre les générations

Le centre socioculturel Joséphine Baker, sis 18 rue Jean-Paul Sartre dans le quartier des Cinéastes ouvrira ses portes le 15 février prochain (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire).

Equipement de proximité, le Centre sera ouvert à l'ensemble des Spinoliennes et Spinoliens, quel que soit leur âge, lieu d'habitation, catégorie sociale ou professionnelle dans le but de : retisser les liens sociaux entre habitants, aider les personnes à trouver leur place dans le collectif, contribuer à l'émancipation des personnes, favoriser la pratique d'activités diverses au service du mieux vivre ensemble.

Dans un premier temps, le centre socioculturel sera ouvert du lundi au vendredi, les ouvertures des samedis seront réservées aux manifestations et festivités. Un planning hebdomadaire sera élaboré avec des temps d'accueil rythmés par des permanences d'aides administratives ou sociales, des ateliers récréatifs, d'apprentissage des langues (français oral et écrit) des activités éducatives pour les scolaires, des services et permanences proposés par les associations de la ville ou d'ailleurs...

Un nouveau souffle, une nouvelle dynamique donneront de l'impulsion aux activités proposées aux Spinoliens

Les activités proposées seront évolutives ! Elles s'adapteront aux besoins des habitants, aux enjeux sociaux et économiques, mais aussi à l'actualité.

La crise sanitaire a mis en lumière des situations de grandes détresses et d'isolement notamment. Elle a aussi mis en avant de grandes et belles solidarités. Les associations spinoliennes ont démontré leur attachement à la solidarité, à l'entraide et à la bienveillance. C'est dans cette même volonté que les concertations seront poursuivies : rencontres intergénérationnelles et vie dans les quartiers afin de mieux prendre en compte les demandes de la population.

L'accueil sans distinction et l'écoute seront les maîtres-mots de cette structure ouverte à toutes et à tous.

Les enfants inscrits au CLAS y suivront leur atelier quotidien d'aide aux devoirs, tandis que les seniors s'y retrouveront pour des parties de jeux de société et des groupes de paroles. Les parents pourront s'y poser et partager leurs préoccupations éducatives avec des professionnels. Les familles y seront accueillies toute la semaine pour des activités ludiques, créatives, culinaires !

Depuis le mois de novembre dernier, la consultation est ouverte en ligne, mais aussi sur le terrain. Les élus et la direction du Centre ont recueilli vos impressions, mais aussi noté vos attentes lors de consultations publiques organisées dans les quartiers les 5, 12 et 19 décembre, ainsi que les 9 et 16 janvier.

Tous partageront cet espace à la découverte d'expositions thématiques ou de projections ciné. Le CSC sera un espace de vie et d'expression pour tous, qui favorisera l'auto-détermination, la construction de liens sociaux, la cohésion sociale, la coopération aussi ! Chacun pourra y porter des projets citoyens et responsables.

Vous le voyez, le CSC sera tout simplement un lieu où il fera bon vivre ensemble.

La consultation continue, exprimez-vous ! Remplissez le questionnaire en ligne !

Appels aux bénévoles

Afin d'offrir aux habitants des activités diversifiées, un appel est lancé à toutes celles et tous ceux en association ou en individuel, qui souhaiteraient partager un savoir-faire, un talent, une compétence.

Voici les thématiques recensées :
N'hésitez pas à nous soumettre d'autres projets d'activités !

PROPOSEZ, ANIMEZ DES ATELIERS

- → *informatique multimédia*
- → *cuisine*
- → *Broderie, couture...*
- → *Activités parents-enfants (éveil musical, baby gym...)*
- → *Aide aux démarches, coaching emploi...*
- → *Activités nature, plantes, jardinage (grainothèque..)*

APPEL À PROJETS, EXPOS, DÉBATS

- → *Expo photos*
- → *Peinture*
- → *Sculpture*
- → *Fresques urbaines*
- → *Mobilier recyclé...*

CENTRE SOCIOCULTUREL
CSC@ville-epinay-senart.fr
Tél. 01 60 47 85 14.

Lutter contre la fracture numérique

C'est l'une des missions que s'est donnée la FONDATION IPPON : partout où cela est nécessaire, permettre aux jeunes qui n'ont pas accès à du matériel informatique, de s'équiper, puis les aider à utiliser cet outil pour se former, pour construire leur avenir.

Aujourd'hui, avec les confinements passés et peut-être à venir, l'ordinateur se révèle un outil indispensable pour pouvoir suivre une scolarité à distance.

Après de nombreuses opérations en Afrique, puis dans les villes de Grigny et de Lyon, c'est à Epinay-sous-Sénart que la Fondation IPPON est venue offrir 54 ordinateurs pré-équipés de tous les logiciels nécessaires à leur scolarité à de jeunes collégiens et étudiants de l'agglomération.

« En France, tout est possible, réussir votre vie ne dépend que de vous. Formez-vous, développez vos compétences, tout le monde peut transformer sa vie. »

Un message d'espoir porté par Stéphane Nomis, président de la Fondation IPPON et de la Fédération Française de Judo, auquel la municipalité s'associe.

Emilie Andéol, Championne Olympique de Judo et Kilian Le Blouch, qui représentera la France au J.O de Tokyo, présents en tant qu'ambassadeurs de la fondation, ont pu ensuite parler de leur parcours aux élèves, et de la nécessité de travailler pour se donner les moyens de réussir et peut-être pouvoir accomplir ses rêves : « En cas d'échec, ou de moment de doute, il faut rebondir, croire en soi, aller de l'avant et écouter son cœur »

Merci au Secours populaire Essonne et au Collège la Vallée pour leur travail qui a permis d'identifier les élèves qui avaient le plus besoin de s'équiper.

Réduire la fracture numérique est également un engagement fort de Damien Allouch, Maire d'Épinay sous Senart et des membres de la majorité.

Jérôme Guerriero, conseiller chargé de la Lutte contre la fracture numérique, Constant Lekiby, Maire-adjoint chargé des Finances, de la politique de la ville et de la ville numérique et Fula Mesika, Maire-adjointe chargée de l'Enfance et de l'Éducation, ont également prêté 40 tablettes numériques fournies par la préfecture de l'Essonne à des élèves suivis par la Caisse des écoles.

Etaient également présent les élus Samir Slimani, Sami Hedjem et Yacine Anasse

La ville accompagnera les élèves qui en auront besoin pour la mise en fonctionnement des ordinateurs et tablettes, et souhaite bonne chance à Akash, Khalilou, Ruth, Ouedraogo et à tous les autres élèves pour la poursuite de leurs études.

MAC : ouverture de la salle informatique

Etudiants, télétravailleurs, vous avez besoin d'un endroit où travailler au calme, avec du matériel informatique performant et un accès internet ?

Depuis le 28 décembre, la MAC met à votre disposition les équipements de la salle informatique « Enzo Schott» du lundi au jeudi, de 10h à 12h et de 14h à 17h. Dix postes vous attendent pour vous permettre de travailler dans les meilleures conditions.

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES
culturel@ville-epinay-senart.fr

La générosité a payé

Les 23, 24 et 25 novembre

La collecte citoyenne et alimentaire portée par le CCAS et l'épicerie sociale a permis de récolter 2 tonnes 8 de dons (produits alimentaires et d'hygiène). Les 23, 24 et 25 novembre, les équipes se sont particulièrement investies dans cette action de solidarité au profit des plus vulnérables.

Un grand MERCI à tous, donateurs et partenaires de la collecte !

Danse et éveil des petits

1er et 8 décembre

Les enfants et les assistantes maternelles du RAM ont été conviés à des ateliers autour de la danse et de l'éveil corporel entre octobre et décembre 2020. L'intervenante, Frédérique Dupin participant à un projet artistique et culturel au service de l'enfance et de la petite enfance avec l'association « Petit Pois », a initié à cet art, les enfants et les adultes du RAM. Suite à ces séances, 10 assistantes maternelles indépendantes ont suivi en janvier une petite formation sur ce thème avec Mme Dupin et la Responsable du RAM, afin de pouvoir mettre en place cette activité à leur domicile.

COURSE SOLIDAIRE : point kilométrique : 2 175 km !

43 classes des écoles d'Epinay-sous-Sénart ont couru chacune à leur tour au Citystade et au stade Alain Mimoun.

Une belle opération de sensibilisation qui permet aux jeunes Spinoliens de participer sportivement au Téléthon 2020 et d'en comprendre les enjeux.

Les élèves de terminale option sport du lycée Maurice Eliot, ont fait spectaculairement grimper le compteur de la CourseSolidaire. 1h30 d'effort pour nos 25 coureurs qui se sont donnés à fond puisqu'ils ont parcouru 264 km !

Bravo à tous les participants !

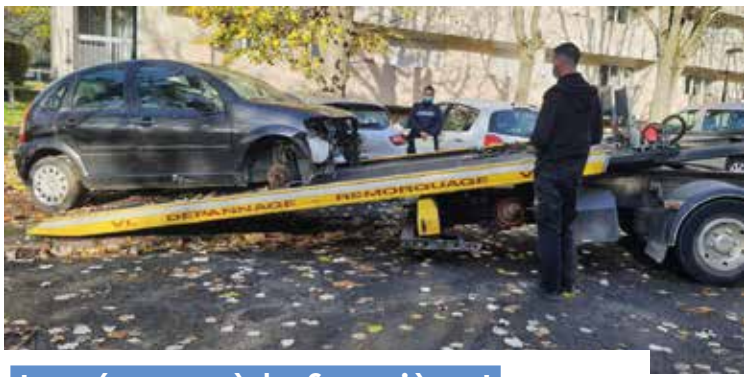

Les épaves à la fourrière !

Nous vous l'annoncions dans le numéro précédent, après une campagne de sensibilisation des propriétaires d'épaves, la Ville a débuté l'enlèvement de ces véhicules ventouses qui privent les habitants de stationnement. L'opération s'est poursuivie en décembre sous l'encadrement de la Police municipale.

Solidarité, culture et concertation… ça bouge à Epinay !

Samedi 5 décembre

Cuisinés par Sen'régal Food avec les ingrédients généreusement offerts par les commerçants du marché couvert, les 120 plats de «Thieb poulet solidaire» vendus au profit du Téléthon se sont écoulés comme des petits pains. En dessert, de délicieux petits gâteaux préparés par les associations et les donateurs spinoliens ont régalé les papilles. Une belle opération rendue possible grâce à l'implication du service Vie associative et des nombreux élus présents.

Téléthon LIVE

Pour clore la journée consacrée au Téléthon, un Facebook live a été organisé avec le très attendu tirage de la Tombola. L'occasion également de faire le point sur les actions menées et les sommes récoltées.

Merci à tous pour votre implication !

Course solidaire : 2 175,4 km parcourus
Tombola 322 : 42 lots gagnés
Poulet solidaire : 120 Tiebs cuisinés
Montant total des gains : 8 392,51€

Consultations à propos du Centre SocioCulturel

De 10h à 12h, sur la place des Cinéastes, il était possible d'échanger avec les élus, ainsi qu'avec le directeur du centre socioculturel Joséphine Baker, à propos de son fonctionnement et de ses dispositifs. La consultation a été menée dans tous les quartiers de la ville, elle s'est terminée le 16 janvier par une consultation dans la résidence Talma.

« Quand l'automne sonne »

Clôture du concours d'écriture à l'Hôtel de Ville. Délicia Souka, conseillère municipale chargée de la Lecture publique, Sabine Pellon, adjointe à la Culture et M. le Maire, Damien Allouch, ont remis les diplômes aux participants du concours d'écriture « Quand l'automne sonne » à de jeunes et moins jeunes poètes spinoliens.

Épinay, terre fertile labellisée !

Lundi 7 décembre

L'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) et ses partenaires ont révélé lundi 7 décembre 2020 les premiers lauréats sélectionnés pour l'appel à projets « Les Quartiers Fertiles ». Avec leurs projets innovants et structurants, ces porteurs de projets vont faire pousser l'agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain. Notre commune est lauréate de ce dispositif. Une grande fierté et un honneur !

Olivier Marchal en tournage à Épinay !

Lundi 7 décembre

L'équipe de tournage de la série télévisée policière « Les rivières Pourpres » (France 2) a posé ses caméras sur les bords de l'Yerres. Des plans réalisés pour les besoins des trois derniers épisodes de la saison 3. Un petit événement et un honneur pour notre commune d'accueillir l'interprète du commissaire Pierre Niemans, l'acteur Olivier Marchal ! Ce lundi matin, Sabine Pellon, adjointe au maire en charge de la Culture, accompagnée de Nicolas Sansac, jeune réalisateur spinolien et étudiant en cinéma, sont allés à la rencontre de l'équipe pour leur souhaiter la bienvenue et partager un moment avec les acteurs.

Distribution des colis de Noël

Du 7 au 18 décembre

Dans le contexte épidémique actuel, nous avons été contraints d'annuler à regret, mais en raison d'évidentes questions de sécurité sanitaire, le banquet annuel des seniors. Ce grand rendez-vous du début d'année n'aura pas lieu. Nous avons donc décidé d'offrir à tous les seniors (900) inscrits au service un colis de Noël, livré à domicile entre le lundi 7 et le vendredi 18 décembre 2020. Ghislaine Thuaud, conseillère municipale en charge notamment des Seniors, a participé la première semaine à la distribution des colis en porte à porte.

Le 16 décembre, c'est Damien Allouch qui a « joué » les livreurs à domicile pour le plus grand plaisir des seniors, ravis de pouvoir échanger quelques minutes avec leur maire.

Délicia Souka, conseillère municipale déléguée à la Lecture publique, s'est associée à cette opération. Elle a procédé à la livraison de 72 colis aux résidents de la Maison Sainte-Hélène.

NUMÉRO D'ÉCOUTE MUNICIPAL, VERT ET GRATUIT :
Tél. : 0800 091860.
→ Au bout du fil, un agent à votre écoute.

SERVICE SENIORS
Tél. : 01 60 47 94 73 / 74.

Journée nationale de la Laïcité

Mardi 8 décembre

Principes fondateurs de notre République et l'un des piliers de la cohésion sociale, la laïcité en France est régulièrement réinterrogée, parfois incomprise voire malmenée. Elle est au cœur de l'actualité. La municipalité s'est engagée à sensibiliser à cette notion, garante du bien vivre ensemble. Les écoliers spinoliens ont planché sur le sujet, en art visuel d'abord pour exprimer ce que cela représente à leurs yeux, mais aussi à travers de petites mises en scène théâtrales illustrant chacun des aspects de la Charte de la Laïcité à l'école.

M. le Maire, Damien Allouch et Fula Mesika, Adjointe au maire chargée de l'Enfance et de l'Education, ont assisté à une représentation donnée par les élèves de CP de l'école Jacques Brel sur l'article 9 de la «Charte de la Laïcité».

Ils ont également découvert les travaux des élèves de l'école élémentaire Georges Brassens sur le «Mur de la Laïcité» mis en place dans chaque école. Outre les écoles, l'accueil de loisirs du mercredi s'est également saisi du sujet en proposant notamment aux enfants de travailler symboliquement sur la maison France portée par les ballons Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité !

Un moment festif pour les enfants du Service d'Accueil Familial

Les 10, 11, 17 et 18 décembre

Afin de terminer cette année dans la joie, les 10, 11, 17 et 18 décembre, les enfants du Service d'Accueil Familial se sont retrouvés, en petits groupes, au Jardin d'Enfants avec leur assistante maternelle. Ils ont participé à un atelier cuisine pour confectionner des jolis sablés. Puis un goûter chocolaté leur a été proposé. Pour finir la matinée, les enfants ont découvert un petit cadeau, offert par la mairie, sous le sapin. Les enfants et les assistantes maternelles étaient ravis de partager ce moment chaleureux et convivial, avec Mme Pellon, adjointe au maire en charge de la Culture et de la petite enfance, pour finir cette année 2020.

Don de sang

Vendredi 11 décembre

Dans le contexte de l'accélération de l'épidémie du Covid-19, les collectes de sang ont été maintenues pour répondre aux besoins des malades. Les attestations de déplacement ont permis aux donateurs de se rendre sur les points de don. **« La période de Noël est toujours une situation délicate pour le don du sang »** confie le médecin responsable de la collecte organisée vendredi dernier à Epinay-sous-Sénart. **« Cette année encore plus, car avec le confinement et l'approche des fêtes, les gens ont vraiment la tête ailleurs C'est pourtant une période où les besoins sont importants »**. Un approvisionnement constant est indispensable pour maintenir les stocks, les produits sanguins sont en effet des produits périssables.

Convention solidarité avec EDF

Jeudi 17 décembre

Après la convention SUEZ paraphée le 30 septembre -qui permet d'accompagner les Spinoliens les plus vulnérables confrontés à des difficultés de paiement des factures d'eau-, la Ville a signé une convention Solidarité avec EDF. Le Maire, Damien Allouch a accueilli à cette occasion en mairie Monsieur Hoirey, Directeur du Développement Territorial en Essonne ainsi que Patrice Rivas, correspondant Solidarité du CCAS.

Cette convention induit un accompagnement personnalisé pour les clients en difficulté, l'instauration d'un dispositif d'aide au paiement spécifique et la mise en place d'actions de prévention à la précarité énergétique. En Ile-de-France, 50 personnes dédiées à la Solidarité chez EDF s'impliquent sur le terrain aux côtés des différents acteurs sociaux (CCAS, associations, etc).

LÉA, CDC Habitat, et la ville contre les violences faites aux femmes

Vendredi 18 décembre

« Léa Solidarité Femmes » assure écoute et prise en charge des victimes de la violence conjugale. Pour mettre à l'abri, les victimes, il faut des places d'hébergement. Damien Allouch a accueilli Patricia Rouff, présidente de Léa Solidarité Femmes, et Monsieur Pade, Directeur d'agence chez CDC Habitat, signataires d'une convention pour la mise à disposition de six nouvelles places d'hébergement sur la commune, portant le total de places disponibles à 12.

L'association Léa peut ainsi proposer des hébergements au niveau national et mettre des km entre les victimes et leurs agresseurs. Avec le confinement, les situations d'urgence se sont multipliées (+ 41%).

PERMANENCE LÉA SOLIDARITÉ FEMMES
POINT D'ACCÈS AU DROIT
Tél. : 01 60 47 86 59.

Les élus au chevet des résidents de l'EHPAD

Vendredi 18 décembre

A quelques jours de Noël, Monsieur le Maire a tenu à rendre visite aux résidents de L'EHPAD Maison Sainte-Hélène en compagnie de Ghislaine Thuaud, adjointe au maire en charge du Lien intergénérationnel et des seniors (Tests COVID-19 obligatoire a l'entrée, pour tous).

Les élus ont profité de ce temps d'échange convivial pour prendre des nouvelles de chacun. Chaque résident s'est vu offrir un colis de Noël.

Défilé fantastique d'ours géants !

Samedi 19 décembre

Pour lancer les vacances de Noël, un moment magique avec la Compagnie Remue Ménage et ses géants ours de lumière a été organisé par le service culturel à Épinay-sous-Sénart. Ours, danseuses, locomotive et acrobates en échasses, cet équipage insolite visible des fenêtres et balcons a déambulé en musique dans les rues de la ville, de la place des Cinéastes au parvis de la MAC pour la plus grande joie de tous. La magie de Noël était bien présente. Quel bonheur de voir les enfants émerveillés et, derrière les masques, les sourires des parents.

Merci à Flash Spectacle pour le show pyrotechnique qui a lancé les festivités, et merci aux volontaires de la réserve citoyenne, qui ont participé à l'encadrement de l'événement.

Les membres de la Réserve des Solidarités en encadrement des festivités

Un spectacle à suivre depuis sa fenêtre !

Flash Spectacle a mis le feu !

Séance Gaming à la MAC

Stage de développement personnel

Du 21 au 24 décembre

Le service Jeunesse a proposé un stage de développement personnel.

Au programme des activités ludiques encadrées par un coach pour développer ses compétences psychosociales et apprendre à « donner de soi ».

Epinay, Ville solidaire, un beau projet de solidarité intergénérationnelle !

Jeudi 24 décembre

Le service jeunesse et le CCAS se sont associés pour apporter un peu de gaieté à plus d'une vingtaine de seniors isolés en cette période de fêtes de fin d'année. Les adolescents du service jeunesse ont concocté des petits cadeaux avec des bougies, papillotes, clémentines et une jolie carte de Vœux. La distribution des cadeaux a été effectuée par le Père Noël et Mme Saadoun, chargée de mission du nouveau dispositif solidaire « Présents pour vous », qui vise à développer un réseau de solidarité sur la ville.

Amnesty international à la rencontre des collégiens

Lundi 11 janvier

Au collège La Vallée, le cours de FLS « Français Langue Seconde » compte 40 élèves de 11 à 15 ans venant du monde entier, arrivés dans notre pays sans en parler la langue. Les élèves, intégrés dans une classe ordinaire sont regroupés pour suivre ce cours qui leur permet d'acquérir le niveau de français nécessaire à la poursuite de leur scolarité. Dans le cadre de leur travail autour de la liberté, la laïcité et l'égalité des droits, ils ont rencontré et échangé avec Cécile Coudriou, la présidente d'Amnesty International France.

Damien Allouch, Mona Saadia Benbelgacem, conseillère municipale chargée des Relations internationales et Hanane Ghazal, conseillère municipale chargée de l'Evénementiel, de l'animation locale et de l'accueil des nouveaux habitants étaient également présents. Merci au professeur et à tous les membres de l'équipe éducative qui ont permis cette rencontre.

Dépistage du Covid 19

Mercredi 13 janvier

Troisième journée de campagne de dépistage du COVID-19 organisée par la ville en collaboration avec le laboratoire Biogroup. Des tests PCR gratuits étaient proposés aux Spinoliens au complexe sportif.

Des ordinateurs pour les collégiens

Mardi 12 janvier

L'ensemble des élèves de 6eme du collège La Vallée ont reçu des ordinateurs portables fournis par le Conseil Départemental. Ils garderont ce matériel jusqu'en 3ème.

Nuit de la lecture

Du 21 au 24 janvier

Epinay-sous-Sénart a participé pour la première fois à la Nuit de la lecture. Au menu, concours de créations artistiques autour du thème des merveilles de la nuit, spectacle de contes présenté par Denis Hardy et quizz fantastique. Un bel événement organisé sous l'impulsion de Délicia Souka, conseillère municipale déléguée à la Lecture publique.

Les enfants de Nadine Toussaint

La déesse nocturne de MNT

Saloua ABDERRAZAK

Un masque pour chaque écolier

Vendredi 22 janvier

Les élus et les représentants des associations partenaires APF France Handicap et 322 aiguilles du Cœur ont procédé à la distribution de 2600 masques dans les groupes scolaires de la ville. Au total, 2600 masques fabriqués par les bénévoles avec les matières premières fournies par la ville.

Palmarès du concours des balcons et jardins fleuris

Samedi 23 janvier

A l'occasion de la permanence mensuelle des élus au marché du Relais Ouest, Monsieur le Maire a remis aux lauréats du concours leurs lots.

Catégorie Jardins fleuris :

1re : BOUYER Monique,
2ème : PIERRET Sandrine,
3ème : BLONDEAU Laurette

Catégorie Balcons fleuris :

1re : FONCE Roberte,
2ème : TOUSSINE Annette,
3ème : BOUNOUA Nacira.

Journée du sport féminin

Dimanche 24 janvier

Sous l'impulsion des élus et notamment de Samir SLIMANI, adjoint au maire en charge des Sports, de la jeunesse et de la vie associative, le service des Sports a organisé la Journée du sport féminin. Une initiative qui a permis de mettre en valeur le travail des clubs spinoliens.

ÉPINAY, UNE VILLE CULTURELLE

La culture est un des secteurs les plus touchés par la crise sanitaire. Depuis le début, la Municipalité a affirmé l'importance de soutenir les acteurs du monde culturel, afin qu'ils puissent continuer de nous faire rêver, de nous émouvoir, au moment où nous en avons le plus besoin.

Les mesures sanitaires nous obligent à fermer la MAC au public, mais le lieu continue de vivre, avec ses ateliers, les visites des scolaires, les résidences artistiques et même les spectacles, qui y ont toujours leur place. Si vous ne pouvez plus aller à la MAC, c'est la MAC qui vient à vous : tous les contenus sont filmés et consultables sur la chaîne YouTube de la ville.

→ *Rejoignez-nous sur internet pour profiter de l'offre culturelle, et abonnez-vous pour être prévenus des nouvelles publications !*

RETROUVEZ LA PROGRAMMATION CULTURELLE EN LIGNE SUR NOTRE CHAÎNE YOUTUBE

Scannez ce QRCODE pour accèder directement à tous les contenus culturels en ligne de la MAC

www.youtube.com/c/EpinaysousSénart322

Des contes à regarder avec vos enfants

Avec Bertrand N'Zoutani, Denis Hardy, Nathalie Lemonnier, Claire Guillamaud

Des concerts

Avec Seraf, Nickson, Nels, Kim, et bien d'autres

Conférence Micro-Folie

Avec Charlotte Protard

Vendredi 18 décembre, Séance de BodyClap avec les élèves des classes CHAM (Classe Horaires Aménagés Musique)

CARTES BLANCHES

La programmation de confinement CARTE BLANCHE lancée en Novembre dernier, se transforme pour mettre en lumière un projet artistique chaque mois.

Adressée à tous, cette programmation a vu se succéder des performances en danse, mini-concerts, lectures de contes, pièces de théâtre ou encore conférences en Histoire de l'Art chaque week-end.

La Maison des Arts et de la Culture réaffirme son engagement en donnant CARTE BLANCHE à des artistes de tous horizons, sous une nouvelle forme à partir de 2021.

RETROUVEZ LES CARTES BLANCHES SUR NOTRE CHAÎNE YOUTUBE

« LES PIEDS SUR TERRE »
par Thomas Rebischung

→ *L'artiste Thomas Rebischung etait en résidence du 25 janvier au 6 février 2021 à la MAC*

L'exposition « Les pieds sur terre », présente une série de portraits grands formats rendant hommage aux acteurs, aux équipes et aux bénévoles qui travaillent quotidiennement à faire vivre les lieux de culture. Après avoir peint les membres de l'association Artopie, un lieu de création et de partage tourné vers l'éducation, Thomas Rebischung réalise une nouvelle série de portraits à la MAC d'Épinay-sous-Sénart. Ces œuvres seront exposées dans une scénographie originale : suspendues aux murs de la Nef, formant ainsi une haie d'honneur aux spectateurs.

« Les pieds sur terre »
Une exposition à découvrir jusqu'au 7 mars à la MAC.

« Les pieds sur terre » donne à voir la grandeur des gens ordinaires et la force du collectif. En y appartenant, en échangeant avec l'autre nous grandissons !

En résidence fin Janvier à la MAC, l'artiste a proposé aux équipes et collectifs du lieu de participer en posant comme modèles. Il a réalisé leurs portraits dans un atelier ouvert au public scolaire pendant deux semaines, permettant aux élèves de découvrir le processus de création.

La nouvelle série de portraits plus grands que nature sera révélée dans la seconde partie de cette exposition, et dès que les conditions sanitaires le permettront, l'exposition sera ouverte à tous les publics.

VISITE VIRTUELLE
À retrouver sur la page Facebook de la ville

LA FABRIQUE MOBILE DU CENTRE POMPIDOU
Créer, inventer, tester, discuter, fabriquer...

Les ateliers itinérants du Centre Pompidou partiront de la MAC pour aller dans les écoles et terminer par le nouveau Centre Socio-Culturel.

A partir d'un dispositif simple dans son déploiement (un camion aménagé), la Fabrique mobile invite les enfants de 5 à 12 ans à participer à des ateliers pensés par des artistes.

DU 22 FÉVRIER AU 14 MARS .
Semaine 1 : Ateliers à la MAC
Semaine 2 : Ateliers dans les établissements scolaires
Semaine 3 : Ateliers au Centre SocioCulturel

SERVICE CULTUREL
Tél. : 01 60 47 85 80
culturel@ville-epinay-senart.fr

Thème des ateliers : La forme des émotions

DES DISPOSITIFS EN FAVEUR DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE !

La Réussite Éducative est au cœur des actions menées par la Caisse des Écoles

Des dispositifs d'aide et d'accompagnement des enfants en difficulté ou en situation de fragilité sont animés par des professionnels toute l'année. Le Programme de Réussite Educative (PRE), le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité pour les écoles élémentaires (CLAS), le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité pour le collège (CLAS Collège) et les clubs Coup de Pouce Cla pour les enfants en Grande section de maternelle.

→ Gros plan aujourd'hui sur ces trois derniers dispositifs.

Un coup de pouce pour le CP !

Baptisé « *Coup de Pouce Cla* », ce dispositif offre aux enfants de Grande Section de maternelle l'opportunité de travailler en atelier des activités langagières structurées pour les aider notamment à enrichir leur vocabulaire, mieux maitriser la langue, acquérir plus d'aisance… durant l'année qui précède l'entrée en CP.

A raison de 2h par semaine, en petits groupes après la classe, les enfants se retrouvent avec une éducatrice pour une activité de langage en relation avec « *la vie de la classe* ».

On se familiarise à son rythme avec l'univers scolaire, crayons de couleur, papiers, colle. On échange. On discute. On répond à des devinettes, en prenant le temps de bien prononcer les mots.

Ces apprentissages ont un impact direct sur la suite de la scolarité de l'enfant car la maîtrise de la langue parlée conditionne l'ensemble des apprentissages ultérieurs : on ne peut apprendre à lire qu'une langue qu'on parle déjà. A son entrée en CP, un enfant est censé s'être constitué un répertoire de quelques 1 500 mots oraux, et il doit être en mesure de commencer à maîtriser le registre du langage scolaire.

Ce dispositif d'accompagnement associe les parents, les enseignants et les animatrices « *Coup de Pouce* ».

L'objectif partagé par tous est de préparer au mieux ces enfants au CP, de leur donner les clefs pour relever le défi des grands apprentissages qui les attendent, la lecture, l'écriture… Leur permettre d'être les mieux « outillés » possible pour une scolarité réussie !

→ *Pour cette rentrée 2020-2021, 48 enfants de Grande section de maternelle sont accueillis dans les clubs Coup de pouce par les cinq animatrices de ce dispositif.*

→ *Ce dispositif remplace depuis deux ans le Coup de Pouce Clem et CLE du fait du dédoublement des classes de CP-CE1.*

Comment bénéficier des clubs Coup de Pouce ?

C'est l'enseignant de l'enfant qui, à travers les activités de la classe, repère les enfants pour lesquels les clubs Coup de pouce seraient un véritable atout et propose le dispositif aux parents.

La clé du succès des clubs Coup de Pouce ?

Une coopération importante avec les enseignants et une implication des parents.

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (Clas Collège)

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité pour le collège (CLAS collège) propose un accompagnement scolaire (aide méthodologique et organisationnelle) ainsi qu'un projet culturel aux collégiens. Cette année, ils sont 18, répartis en deux groupes à se retrouver après la classe de novembre à juin au complexe sportif. Deux accompagnatrices assurent le pilotage des séances.

Ce dispositif -basé sur le volontariat de l'élève- est ouvert à tous les collégiens qui souhaitent être accompagnés régulièrement dans la réalisation de leurs devoirs, l'organisation de leur travail scolaire et participer à des actions culturelles collectives. Des activités cérébrales, interactives et ludiques dynamisent les séances et favorisent un climat propice aux apprentissages. On apprend en s'amusant !

Chaque année, les accompagnatrices proposent une thématique, véritable fil rouge des activités collectives. Cette année, il s'intitule : « LA CULTURE DANS TOUS SES ÉTATS». Un voyage interculturel, qui guidera les jeunes à la rencontre de différentes cultures, dont certaines qui puiseront leurs origines dans l'histoire familiale de ces collégiens. Une belle opportunité de les aider à en découvrir davantage, sur eux-mêmes et sur les autres.

Le CLAS pour les écoliers en élémentaire

Ce dispositif s'adresse aux écoliers inscrits en élémentaire. Il contribue chaque année à aider et à soutenir près d'une quarantaine d'enfants dans leur travail scolaire en dehors du temps à l'école. Il s'agit d'actions d'aide aux devoirs, d'apports méthodologiques, d'activités culturelles et plus généralement d'une pédagogie de détour visant à redonner confiance. Les familles trouvent un accueil, des conseils, un accompagnement dans les différentes étapes de la scolarité et, si elles le souhaitent, peuvent s'impliquer dans certaines actions.

La Caisse des Ecoles est partenaire du dispositif d'initiation à la pratique musicale en orchestre porté par la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine, le projet DEMOS.

Les enfants du Programme de Réussite Educative participent a de nombreuses activités : stage cirque, ateliers scientifiques, contes, équitation, jeux et langues, art thérapie, théâtre, yoga, percussions.

CAISSE DES ÉCOLES
Tél. : 01 60 47 86 15
cde@ville-epinay-senart.fr

RESPONSABLE CINDY MORIN
Tél. : 01 60 47 86 33
c.morin@ville-epinay-senart.fr

EN SAVOIR +
https://www.ville-epinay-senart.fr/reussite-educative

LE POINT DANS LES ÉCOLES

Couvre-feu à 18h, protocoles sanitaires...

Au regard des directives gouvernementales du 13 janvier dernier, la ville a adapté son organisation afin de répondre aux nouvelles dispositions appliquées dès le lundi 18 janvier.

→ Ce qu'il faut savoir

Couvre-feu à 18h : horaires inchangés pour les accueils pré et post scolaires. Les enfants sont accueillis de 7h à 19h. Les départs échelonnés pourront se faire dès 17h45 pour les élèves inscrits aux ateliers ou à l'étude.

A partir de 18h, pour circuler, les parents doivent être munis d'une attestation de déplacement (disponible sur le site de la ville en téléchargement ou fourni sur place à la demande).

L'accueil de loisirs fonctionne aux horaires habituels, de 7h à 19h. Sur le temps de restauration, les élèves d'une même classe mangeront à la même table. La distanciation sociale à table, mise en place depuis septembre, continuera à s'appliquer.

Le protocole de nettoyage et de désinfection a été renforcé depuis le 1er novembre dernier. Il prévoit trois désinfections et un nettoyage complet quotidiens par école ainsi qu'une désinfection après chaque service de restauration. Tout cela est maintenu.

→ Autres points

Les activités sportives -scolaires, extra-scolaires et associatives- des enfants se faisant en intérieur sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Pour le reste, les mesures prises précédemment au sein des écoles (nettoyage régulier des mains, aération des salles de classe, port du masque pour les adultes et pour les enfants dès 6 ans, mise à disposition de gel hydroalcoolique...) s'appliquent.

→ *Ce fonctionnement sera ajusté si cela s'avère nécessaire.*

Lundi 18 janvier, M. le Maire, Me Fula Mesika, Adjointe au Maire en charge de l'Enfance et de l'Éducation et Me Amélie Marchienne, responsable du service Enfance-Éducation se sont rendus dans les écoles afin de constater le nouveau fonctionnement.

Les repas sont organisés de façon à éviter de mélanger les groupes d'élèves

Inscriptions scolaires jusqu'au 31 mars 2021

Les inscriptions pour les TPS (Toute Petite Section – Maternelles) sont ouvertes jusqu'au 31 mars 2021 pour la rentrée de septembre 2021. Elles concernent les enfants nés lors du 1er semestre 2019. L'inscription sera définitive après validation de la commission d'attribution.

Les inscriptions en maternelle concernent les enfants nés en 2018, elles sont ouvertes jusqu'au 31 mars 2021.

ENFANCE-EDUCATION
Tél. : 01 60 47 85 25

Documents à fournir pour l'inscription TPS / Maternelle

- → *Livret de famille ou à défaut copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant ;*
- → *Attestation de la Carte Vitale sur laquelle apparaît l'enfant ;*
- → *Carnet de santé avec les vaccins à jour ;*
- → *Pièce d'identité avec photo des responsables légaux ;*
- → *Quittance de loyer ou avis de Taxe Foncière (à défaut, attestation notariale de l'acquisition ou bail) ;*
- → *Jugement de divorce ou autre, fixant l'autorité parentale et la domiciliation de l'enfant, si nécessaire.*
- → *Dans le cas de situations particulières, d'autres documents pourront être demandés.*

DERNIÈRE MINUTE

Fermeture exceptionnelle de la MPE

Malgré un renforcement des protocoles sanitaires et une désinfection totale de la Maison de la Petite Enfance, des agents ont été testés positifs au COVID. Monsieur le Maire ne souhaitant prendre aucun risque avec la santé des enfants, des familles et du personnel de la structure a opté pour une fermeture de 8 jours de la MPE (du 21 au 28 janvier dernier). Une nouvelle désinfection totale de la structure a été réalisée avant la réouverture. Les agents seront testés avant de reprendre leurs postes.

L'ensemble des services municipaux met tout en œuvre pour assurer la sécurité et la qualité de l'accueil de vos enfants.

Atelier Portail famille

Mise en place d'ateliers famille pour accompagner les familles dans leurs démarches sur le portail famille

→ *À compter du 3 mars prochain de 9h à 11h au centre social*

INSCRIPTION
Tél. : 01 60 47 85 25
periscolaire@ville-epinay-senart.fr

CMJ : A VOS CANDIDATURES !

Instance participative citoyenne destinée aux jeunes de 13 à 16 ans, le tout premier Conseil Municipal Jeunes d'Epinay-sous-Sénart sera élu cette année. Ils seront 18 élus, 9 filles et 9 garçons à siéger au CMJ pour un mandat d'une durée de deux ans.

Tous les jeunes Spinoliens, garçons et filles, nés entre 2005 et 2007 et domiciliés à Épinay-sous-Sénart peuvent être candidats au CMJ. La clôture des dossiers de candidature est fixée au 28 février minuit à l'accueil de la mairie ou transmis par email à : cmj@ville-epinay-senart.fr

Suivra la campagne électorale avec la présentation des professions de foi (vos projets pour le CMJ), et l'élection dont la date n'est pas encore fixée à ce jour compte-tenu du contexte sanitaire.

Le CMJ est un organe de consultation et de propositions. Par ce biais, la municipalité donne la parole aux jeunes spinoliens afin qu'ils s'impliquent dans la vie de leur commune. C'est un véritable espace de dialogue, d'échanges et de débats. Les jeunes élus peuvent notamment :

→ *Appréhender le fonctionnement de la commune et découvrir les institutions locales, nationales ou européennes*

→ *Participer activement à la vie de la commune en menant des actions ou projets concrets dans différents secteurs tels que la solidarité, la sécurité, la santé, le sport, les loisirs, l'environnement ou la culture*

→ *Collecter les idées et initiatives des jeunes spinoliens et les faire remonter aux pouvoirs publics*

→ *Apprendre les droits et les devoirs du citoyen et pouvoir les transmettre aux autres jeunes*

→ *Servir d'intermédiaires entre les jeunes et le Conseil Municipal Adulte*

SERVICE JEUNESSE
Tél. : 06 82 11 77 16 ou 01 60 47 87 05.
cmj@ville-epinay-senart.fr

Jeunes diplômés 2020, venez retirer vos bons cadeaux !

Jeunes diplômés du Bac promotion 2020 et lauréats du DNB 2020, la Ville vous récompense pour votre travail et vous offre un bon cadeau. Si vous n'avez pas participé à la distribution du 2 décembre dernier, sachez que vous pouvez venir au service Jeunesse (stade Alain Mimoun) pour récupérer votre bon.

Avant votre venue, munissez-vous d'une pièce d'identité, de votre diplôme ou relevé de notes, d'un justificatif de domicile, ces documents seront présentés à l'agent sur place. En raison du contexte sanitaire, il faudra prendre rendez-vous au préalable au 01 60 47 87 25.

Extraits du conseil municipal du 16 décembre 2021

Avant de commencer l'ordre du jour, Monsieur le Maire et le Conseil municipal rendent hommage à l'ancien Président de la République Valéry GISCARD d'ESTAING décédé le 2 décembre dernier.

Motion contre la mise en concurrence de la gestion de la plateforme du 3919

→ *Le Conseil Municipal approuve la motion, après en avoir délibéré, à l'unanimité par 32 voix.*
Monsieur PUJALS ne prend pas part au vote

Motion pour l'adoption et la signature de la charte Fleuve sans plastique

→ *Le Conseil Municipal approuve la motion, après en avoir délibéré, à l'unanimité par 33 voix.*

Adhésion au Syndicat Mixte Orge Yvette Seine (SMOYS)

→ *Le Conseil Municipal approuve l'adhésion au SMOYS, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, par 26 voix pour et 7 abstentions : Georges PUJALS, Marc-André NYAMA, Jean-Luc LESAGE, Aurore BAYERE, Daniel CHABANE, Michel LE TEXIER, Vincent GAUDIN CAGNAC*

Rapports

→ *Approbation du rapport annuel de la Commission Communale pour l'Accessibilité 2019*

→ *Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts pour l'exercice 2019.*

→ *Rapport du Syndicat Mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant de l'Yerres (SAGE) sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement pour l'exercice 2019.*

→ *Le Conseil Municipal à pris acte de la présentation de ces rapports*

Adhésion à l'Association des Maires Ville et Banlieue de France (AMVBF) et versement de la cotisation correspondante

→ *Le Conseil Municipal approuve l'adhésion à l'AMVBF, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, par 26 voix pour et 7 abstentions : Georges PUJALS, Marc-André NYAMA, Jean-Luc LESAGE, Aurore BAYERE, Daniel CHABANE, Michel LE TEXIER, Vincent GAUDIN CAGNAC*

Avance sur subvention 2021 à la Caisse des Ecoles

→ *Le Conseil Municipal approuve l'avance sur subvention, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages, par 33 voix.*

Avance sur subvention 2021 au Centre Communal d'Action Sociale

→ *Le Conseil Municipal approuve l'avance sur subvention, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages, par 33 voix.*

Avance sur subvention 2021 aux associations

→ *Le Conseil Municipal approuve l'avance sur subvention, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages, par 33 voix.*

Subvention exceptionnelle au CCAS (fonds de solidarité Covid 19)

→ *Le Conseil Municipal approuve l'avance sur subvention, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages, par 33 voix.*

À VOUS EPINAY
groupe majoritaire

Chères Spinoliennes, chers Spinoliens

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2021. Que cette nouvelle année, nous permette de sortir rapidement de la crise du COVID afin que nous puissions retrouver du lien, mener à bien tous nos projets et reprendre nos activités associatives, culturelles, sportives, économiques et sociales.

Si 2020 a été marquée par le virus et ses conséquences négatives, elle aura démontré à quel point les Spinoliens, les services municipaux et les associations ont été solidaires face à la pandémie.

Aussi, nous saluons l'investissement quotidien des personnels soignants, des EHPAD, des aides à domicile et de toutes les personnes qui sont au chevet des plus fragiles d'entre nous.

En 2021, de nombreux projets renforceront le vivre ensemble sur notre territoire, assureront la tranquillité publique de notre ville, permettront des parcours éducatifs d'excellence pour nos enfants, rénoveront l'aménagement de notre patrimoine et engageront notre ville dans la transition écologique afin de préserver notre biodiversité.

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

ÉPINAY PASSIONNÉMENT
groupe minoritaire

La nouvelle majorité est installée depuis plus de 6 mois.
Elle multiplie les actions de propagande, mais en revanche les actes ne suivent pas!

Le Cœur de Ville, dont les travaux ont été largement initiés et le projet finalisé sous le précédent mandat, est à l'arrêt depuis plusieurs mois au profit du squat et des trafics; la police municipale est absente face à une insécurité galopante qui exaspère les Spinoliens ; un parking public est occupé illégalement depuis 3 mois par des gens du voyage branchés sur les réseaux de la ville aux frais des contribuables... et il y a tant à dire sur la gestion chaotique de cette crise sanitaire, économique et sociale par l'équipe municipale.

Nous déplorons avec force ce laxisme et cette inaction.
Nous restons à votre écoute et à vos côtés pour vous défendre au quotidien.
Nous vous souhaitons une belle année 2021.
Prenez soin de vous et de vos proches.

VOS ÉLUS DU GROUPE « ÉPINAY PASSIONNÉMENT »
Georges PUJALS, Jean-Luc LESAGE, Michel LETEXIER, Aurore BAYERE,
Vincent GAUDIN-CAGNAC, Marc-André NYAMA, Daniel CHABANE
Courriel : epinaypassionnement2020@gmail.com

Ces textes sont fournis à la Municipalité, par les divers groupes politiques du Conseil municipal et ils sont publiés en l'état.

GÉOTHERMIE

Depuis 1984, Epinay-sous-Sénart fait partie des 50 communes d'Île de France à bénéficier d'une centrale de géothermie.

Ce mode de production de chaleur renouvelable, locale, écologique et économique alimente ainsi près de 80% des habitants de la commune et la plupart des bâtiments publics en chauffage et en eau chaude sanitaire. Installée dans le Parc de l'Europe, la centrale fait régulièrement l'objet de travaux d'entretien. Des imprévus peuvent aussi parfois survenir, comme c'est le cas depuis la fin du mois de décembre :

Pour puiser l'eau géothermale sous terre, on utilise une pompe immergée à 290m de profondeur. Cette pompe habituellement remplacée tous les 5 ans, a subi un défaut électrique le 23 décembre, 6 mois avant l'échéance. Les prestataires de la SEMGEP, en charge de la gestion du réseau de géothermie, se sont rapidement mobilisés pour effectuer le remplacement de la pompe. Malgré une complication nécessitant de mobiliser des moyens de réparation plus lourds, la nouvelle pompe a été installée le 20 janvier. Pendant toute cette période, les chaufferies d'appoint-secours au gaz ont assuré la fourniture de chaleur au réseau.

La géothermie est une énergie vertueuse, qui fait ses preuves depuis des décennies

À Épinay, depuis sa création, elle a permis d'économiser l'émission de plus de 150 000 tonnes de CO_2 dans l'atmosphère, tout en préservant le pouvoir d'achat de ses bénéficiaires et le budget de la commune. Il s'agit d'un outil stratégique qui fait partie intégrante du patrimoine communal, et qu'il convient d'entretenir et de moderniser régulièrement pour lui permettre de perdurer et de se développer.

SEMGEP
www.semgep.fr

Les chaufferies d'appoint secours au gaz

Entretien du puits et remplacement de la pompe de production

Le saviez-vous ?

La ressource géothermale provient d'un réservoir d'eau de mer datant de l'époque du Jurassique (-170 millions d'années). Cette eau à 72°C est piégée dans une couche de roche calcaire poreuse qui s'étale sous le Bassin Parisien à une profondeur de 1500 à 2000m.

Pompée via le puits de production, elle remonte jusqu'à la centrale, où deux échangeurs thermiques transfèrent sa chaleur au réseau de distribution qui dessert la ville.

Un deuxième puits renvoie l'eau refroidie dans son réservoir d'origine, où elle se réchauffe à nouveau.

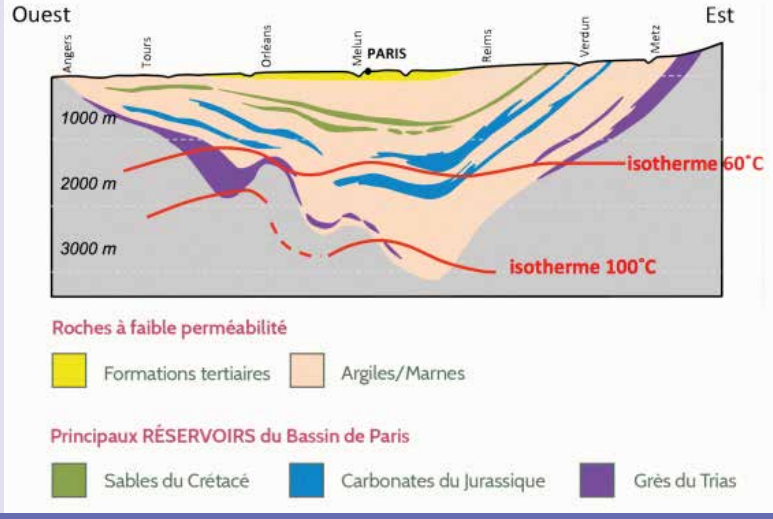

Sécurisation des peupleraies : des aménagements nécessaires

La vallée des bords de l'Yerres s'étend sur un territoire de 40 hectares arborés de nombreuses espèces végétales. Une dominante est néanmoins visible, le peuplier, recensé sur une majeure partie du territoire de notre ville.

15 peupleraies sont ainsi répertoriées. Elles ont été plantées par l'homme il y a plusieurs décennies, en vue d'être abattues à terme pour une utilisation à faible valeur ajoutée (emballages légers, contreplaqué, allumettes, bois énergie). Elles se situent de la piscine aux terrains de tennis, comptant en tout 1904 peupliers ainsi que quelques platanes, bouleaux et autres frênes.

Aujourd'hui, une grande majorité de ces peupliers est malade, voire moribonde. En cause principalement des épisodes de chaleur et de sécheresse très intenses qui ont nui à la santé des arbres, fragilisant leur base et favorisant la survenue de maladies et d'agents pathogènes. Certains sont également victimes d'insectes ravageurs comme la sésie du peuplier, dont les chenilles se développent communément dans les lits de souches-mères des peupliers hybrides. Ce perce-bois passe longtemps inaperçu chez les sujets qu'il attaque, on découvre sa présence lorsque les dommages sont irrémédiables. Affaiblis structuralement et vulnérables aux vents, ces arbres fragilisés sont dangereux.

Le constat phytosanitaire est sans appel : il préconise l'abattage des arbres morts ou en « mauvais état ». Près de 300 peupliers sont identifiés sur le territoire communal. Afin d'évoquer les conclusions de cet audit phytosanitaire, Monsieur le Maire a accueilli le 18 janvier en mairie, Madame Vautier, l'inspectrice des sites pour une visite sur place. Phasage de l'opération, techniques forestières adaptées pour limiter l'impact paysager, biodiversité, replantation, régénération naturelle... sont autant de points qui ont été évoqués. La priorité sera donnée à la sécurité. Dans un premier temps, l'abattage des arbres jugés de danger imminent sera réalisé dans les prochaines semaines. Un plan d'abattage avec plusieurs phases sera réalisé pour les autres spécimens.

Conscient de l'attachement des Spinoliens et, plus largement des habitants de la vallée de l'Yerres, à ce trésor vert, classé zone protégée, la concertation sera le maître mot de ce dossier. La municipalité associera le plus grand nombre à cette opération. Le 20 janvier dernier, elle a présenté les conclusions de l'audit Collectif de la Sauvegarde de la vallée de l'Yerres. Sont également associés à la réflexion le SyAGE, les présidents des copropriétés situées en bordure de la peupleraie, les représentants des locataires, les élus des villes voisines pour les informer de l'état des peupleraies et des actions qui devront être menées.

Tout au long de l'évolution de ce chantier, nous informerons, consulterons, chacun et chacune d'entre vous, afin de vous présenter de façon pédagogique les différentes phases et d'apporter des réponses à vos interrogations. La préservation de la diversité et la richesse de notre patrimoine végétal sera un volet central de cette opération.

Les **SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX** se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information. Merci de votre compréhension.
Tél. : 01 60 47 86 48

En Bref

Sécurisation du pont SNCF

Du 10 au 23 décembre dernier, La Municipalité a engagé des travaux lourds sur le pont des chemins de fer, afin de renforcer la voie publique et ainsi sécuriser les voies ferrées de façon pérenne. Ces travaux ont consisté à rendre étanche le pont et à réhabiliter la chaussée et les trottoirs, avec des travaux de terrassement et de génie civil.

Confortement du sentier « Liaison verte » par le SyAGE

Le SyAGE va entreprendre des travaux de confortement du chemin piéton appelé Liaison verte sur un tronçon de 300m, dans le secteur du barrage de Rochopt. Ces travaux seront programmés pour une durée de trois semaines, temps estimé et qui sera réévalué en fonction des conditions météorologiques.

LES JARDINS DE L'YERRES

Accédez à la propriété aux Cinéastes

Depuis 2012, le programme de rénovation urbaine a profondément transformé le quartier des Cinéastes. Ainsi, de nouveaux espaces publics ont été créés permettant d'ouvrir le quartier sur le reste de la ville.

Près de 600 logements ont été réhabilités, et 108 logements nouveaux logements ont été construits développant la mixité sociale au sein du quartier. De nouveaux équipements publics ont également vu le jour comme le Centre Socio Culturel, qui ouvrira ses portes en février.

Aujourd'hui le projet se poursuit avec la construction de nouveaux logements en accession à la propriété.

La société CoopImmo a obtenu un nouveau permis de construire et le chantier démarrera début 2021. 19 maisons individuelles avec places de stationnement sortiront de terre à proximité des bords de l'Yerres, sur un terrain situé à l'angle de la rue Jean-Paul Sartre et de la rue Jean Cocteau.

CMK COMMERCIALISATION
Tél. : 06 79 79 79 08
www.coopimmo.com/programmes/les-jardins-de-lyerres/

Des prothèses auditives remboursées à 100 %

Depuis le 1er janvier 2021, tout une gamme de prothèses auditives bénéficie du remboursement intégral dans le cadre du dispositif « 100 % santé ». Avant de vous rendre chez un audioprothésiste, consultez d'abord votre médecin traitant qui vous adressera à un spécialiste ORL afin d'établir une ordonnance, indispensable pour bénéficier du remboursement à 100 %. L'audioprothésiste doit obligatoirement établir un devis et proposer au moins une offre « 100 % santé » (dite de classe I) pour chaque oreille devant être appareillée.

Le prix des prothèses auditives de classe I est plafonné à 950 €, dont 240 € seront pris en charge par l'Assurance maladie et 710 € par les complémentaires santé. Ces appareils répondent à un cahier des charges imposant un niveau de qualité. Ils sont proposés avec une période d'essai de 30 jours minimum avant achat et une garantie de 4 ans.

En parallèle, les audioprothésistes peuvent continuer de proposer des appareils à prix libre, dits de classe II, offrant des spécifications techniques plus poussées et davantage d'options, mais en dehors du dispositif « 100 % santé ».

Les conseils de Que Choisir : N'hésitez pas à consulter plusieurs audioprothésistes afin de comparer les préconisations en fonction de vos besoins, sans vous laisser influencer par les publicités de plus en plus nombreuses.

UFC - QUE CHOISIR DU VAL D'YERRES
Tél. : 01 69 56 02 49 (répondeur).
valdyerres.ufcquechoisir.fr

Information chauffage au sol

Si vous résidez dans un logement doté de chauffage au sol, nous vous rappelons qu'il est interdit de percer le plafond sous peine d'endommager le système de chauffage.

GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITÉ
Tél : 01 60 47 85 20 / Port : 06 68 56 38 60.

Déjections canines : préservons notre cadre de vie

Notre ville nous l'aimons, notre cadre de vie verdoyant est précieux. C'est le bien de tous et, chacun, peut agir pour le préserver. Si l'entretien des voies publiques, des espaces verts municipaux et des aires de jeux publiques est l'affaire des services municipaux, préserver au quotidien ces espaces communs, ces lieux de vie où l'on aime à se retrouver, à flâner, est bien l'affaire de tous !

Le civisme doit être la règle du bien vivre en ville. Les déjections canines sur les trottoirs, dans les parterres fleuris, sur la voie publique... sont sources de nuisances (risques de chute, dégradation de l'espace public et du bien-être sensoriel...), elles posent un réel problème d'hygiène publique, sans parler du coût du nettoyage des parties souillées, autre problématique pour les collectivités.

Sensibilisée à cette question, la Municipalité en appelle à la vigilance des propriétaires et possesseurs de chiens lors des balades quotidiennes. Pour les accompagner dans cette problématique, une campagne d'affichage et la mise en place de distributeurs de sacs à crottes sont prévues.

GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITÉ
Tél : 01 60 47 85 20 / Port : 06 68 56 38 60.

Les cheminements en bord de rivière fermés en période de crues

Compte tenu des fortes crues observées sur l'Yerres ces dernières semaines et du risque présenté par la peupleraie (voir p.25), les bords de l'Yerres sont temporairement interdits d'accès lors des crues et intempéries.

Le SyAGE recommande aux personnes riveraines de l'Yerres, sujettes aux débordements, d'être vigilantes et de prendre toute mesure conservatoire pour la protection de leurs biens.

La plaine pourrait être inondée et les chutes de branches ou d'arbres sont possibles aux abords de la peupleraie en cas de vent fort.

Cette décision est donc nécessaire pour garantir la sécurité des usagers.

Les **SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX** se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.
Merci de votre compréhension.
Tél. : 01 60 47 86 48

Suivez le niveau de l'Yerres en consultant le site du SyAGE →
http://www.syage.org/a-votre-service/l-yerres-en-direct/

La Maison de l'emploi

Installée au-dessus de la bibliothèque Jules Verne, la Maison de l'Emploi est une structure gérée par la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine. Dans cet espace d'accueil et d'écoute, vous pourrez évoquer votre parcours, faire le point sur vos compétences.

Vous bénéficierez de l'expertise des agents de la Maison de l'emploi, qui vous informeront, vous conseilleront et vous accompagneront sur les chemins de l'insertion professionnelle et du retour à l'emploi.

La vocation de cette structure est d'optimiser vos chances de décrocher un emploi. Après l'évaluation de vos compétences, un diagnostic permet de définir les atouts et les besoins, d'orienter vers une formation qualifiante.

Avec votre conseiller en insertion, vous ferez le point sur votre situation, votre potentiel, vos ambitions. Vous recevrez conseils et suivi personnalisé.

Vous construirez ensemble votre avenir professionnel.

« L'objectif est clairement de repartir avec un « bagage », d'être outillé, mieux préparé pour retrouver un emploi. Nous avons quelques offres de notre cellule recrutement, mais ce n'est pas l'essentiel de notre mission, nous accueillons, écoutons, conseillons et accompagnons les personnes en quête d'insertion ou de reconversion, explique Angéline Mazua, responsable de la Maison de l'Emploi d'Epinay-sous-Sénart. L'un des axes de travail fort est la quête de l'autonomie. Prenons l'exemple de l'informatique, nous avons créé cette année un espace dédié mais qui n'a pas pu être ouvert en janvier 2021 en raison de l'épidémie. Quatre PC sont installés afin d'initier les personnes à l'informatique, qu'elles soient à l'aise avec l'outil, qu'elles puissent être autonomes. Nous les suivons dans leur parcours et, je dois le reconnaître c'est une grande joie lorsque l'on leur permet d'accéder à l'emploi. Les dispositifs doivent évoluer, pour être plus en phase avec le marché du travail, mais également à l'évolution de la société afin d'apporter une réponse adaptée aux besoins des usagers à la recherche d'un emploi en 2021. C'est un formidable challenge et, même après vingt ans de métier, je suis toujours aussi motivée en arrivant au travail le matin !».

Deux à trois fois par an, le service Emploi de l'Agglo organise des événements, Les rendez-vous de l'emploi qui s'intègrent au parcours d'accompagnement des usagers qui peuvent rencontrer des recruteurs et passer des entretiens.

L'antenne Emploi est un service public de proximité que la Communauté d'Agglomération propose à ses habitants. Dédiée aux demandeurs d'emploi d'Epinay, de Quincy et de Boussy, cette structure, c'est à la fois un accueil, une écoute, du conseil, de l'accompagnement et une foule de services utiles lorsqu'on recherche un travail *(offres d'emploi, accès à la presse spécialisée, aide à la rédaction de CV, ateliers d'insertion professionnelle...).*

En raison du contexte sanitaire, la prise de rendez-vous est obligatoire.

MAISON DE L'EMPLOI
Rue Rossini
Ouverture les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h. Le mercredi de 8h45 à 12h.
Tél. : 01 60 47 87 80

MISSION LOCALE
Chaque antenne abrite également la Mission locale plus particulièrement chargée de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi, de formation professionnelle, etc.
Tél. : 01 60 47 87 80

Point relais et permanences de la Caisse d'Allocation Familiale de l'Essonne :

L'UFAVAL anime deux fois par semaine sur rdv un point relais CAF au 28 rue Jean-Paul Sartre à Epinay-sous-Sénart. Tél. : 01 60 47 10 08.

POINT D'ACCÈS AU DROIT
Vous pouvez également prendre rdv avec un agent de la CAF
Tél. : 01 60 47 86 59
zkhensous@orange.fr

Le Secours populaire au chevet des plus démunis

Depuis 30 ans le Secours populaire est présent à Epinay-sous-Sénart. L'équipe de l'antenne spinolienne, constituée d'une dizaine de bénévoles, assure chaque mois la distribution de denrées alimentaires et de produits d'hygiène a plus de 150 familles d'Epinay-sous-Sénart, de Quincy-sous-Sénart et de Boussy-Saint-Antoine. Les distributions ont lieu le jeudi, une fois tous les 15 jours, et la permanence ouvre tous les mercredis de 15h à 17h pour effectuer les démarches administratives nécessaires. En raison de la crise sanitaire, les stocks de nourriture ont besoin d'être reconstitués.

Si vous souhaitez les aider à remplir leur mission solidaire, par des dons, ou en leur prêtant main forte, vous pouvez les contacter à l'adresse suivante : Islem@spf91.org Merci à eux pour leur engagement, et merci au traiteur spinolien « On se régale » pour son don de 16 repas.

SECOURS POPULAIRE
13 avenue Victor Hugo
Islem@spf91.org

VOUS ÊTES SPINOLIEN ? VOUS TRAVAILLEZ à EPINAY-SOUS-SENART ?

Bénéficiez d'une annonce gratuite dans le magazine municipal.
Contactez le **SERVICE COMMUNICATION** : Tél. : 01 60 47 86 45 • Email : journaliste@ville-epinay-senart.fr

CARNET

Noces d'or de Mme et M. Vaudescal

Martine et Dominique Vaudescal, leurs enfants et petits-enfants ont célébré lundi 28 décembre à 15h en salle des mariages le 50e anniversaire de mariage du couple. Des Noces d'or très émouvantes avec des mots doux rédigés par les époux, lus à voix haute, qui retraçaient l'histoire d'une rencontre, d'un amour, d'un couple, de trois enfants et d'une belle famille. C'est Emmanuel Gauvry, adjoint au maire qui a eu le privilège de célébrer cette cérémonie. Que rêver de mieux que célébrer la longévité d'un amour pour clore les célébrations de mariage de l'année ! C'est à Yerres le 24 décembre 1970 que les époux Vaudescal se sont unis. 50 ans plus tard, installés dans un pavillon des bords de l'Yerres, ils ont renouvelé ce vœu. C'est sur les paroles de la chanson « *Les vieux mariés* » de Michel Sardou que la cérémonie s'est achevée. La Municipalité leur souhaite une belle année 2021 !

Pharmacies de garde

Les pharmacies ouvertes en temps réel
sur monpharmacien-idf.fr
← Téléchargez l'appliction ici

Dimanche 14 février
PHARMACIE DJEUMO
2 route Pierre de Coubertin
91330 Yerres
01 69 48 82 70

Dimanche 21 février
PHARMACIE TOUBOUL
9 rue des Grès
91800 Brunoy
01 60 46 02 77

Dimanche 28 février
PHARMACIE DE LA POSTE
C.Cial Principal - 1av. Victor Hugo
91860 Epinay-sous-Sénart

Dimanche 7 mars
PHARMACIE TOUBOUL
9 rue des Grès
91800 Brunoy
01 60 46 02 77

Dimanche 14 mars
PHARMACIE TOUBOUL
9 rue des Grès
91800 Brunoy
01 60 46 02 77

Dimanche 21 mars
PHARMACIE TOUBOUL
9 rue des Grès
91800 Brunoy
01 60 46 02 77

Dimanche 28 mars
PHARMACIE CENTRALE
2 rue du Maréchal Juin
91330 Yerres
01 69 48 10 96

Dimanche 4 avril
PHARMACIE LEGER
22 rue Charles de Gaulle
91330 Yerres
01 69 48 50 62

Dimanche 11 mars
PHARMACIE TOUBOUL
9 rue des Grès
91800 Brunoy
01 60 46 02 77

Dimanche 18 avril
PHARMACIE TOUBOUL
9 rue des Grès
91800 Brunoy
01 60 46 02 77

Les naissances

26/11/20	HARFOUCHE Nelya
04/12/20	ALEXANDRINE Kenzo Georges Karim
06/12/20	BENHASSINE LADOUET Nolan
12/12/20	MALAHËL JEANNE Thylane
12/12/20	REMENTOV Miya
26/12/20	DJOHYEB WANMOLewis Pharrell
31/12/20	MANDRAS Lilya Ambre
05/01/21	MOMBOH Anah Marie Gloria
05/01/21	HOUMADI Istiana-Nhaoura
07/01/21	MALANDA Jules Antoine Pascal Emmanuel
09/01/21	GOHI Aryella Lou Zamblé Bellia

Les décès

23/11/20	PHILIPPON Ronan Jean Marie
11/12/20	COTTY Germaine Thérèse
11/12/20	GROSSHOLTZ Yves Albert
17/12/20	BELMANN-ROUSSEL Yvette Alice née KOZIENIAK
24/12/20	BOUBERKA Ahmed
29/12/20	FARAH Ismail
05/01/21	BALI Alain
06/01/21	FLOT Janine Marie Françoise née MÉNEZ

SIVOM

Toutes les collectes de déchets verts, ménagers et autres encombrants assurées par le SIVOM ont repris normalement.

Les déchetteries sont également accessibles aux conditions habituelles.

↑ Retrouvez le calendrier complet des collectes ici

Détails et informations sur le site de la Ville, à la rubrique Environnement.

SIVOM
Collecte des encombrants

Merci de déposer les encombrants la veille de la collecte sur le trottoir sans gêner la circulation des piétons.

Secteur 1

Ecrivain, Gué Mandres, Petits Sanceaux, Provinces, Talma, Pré aux agneaux

Mercredi 10 février

Secteur 2

Clos Guillaume, Croix-Rochopt, Musiciens, Vieil Epinay, Cinéastes.

Jeudi 11 février

LES COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

Roman, livre jeunesse, film d'animation, BD...
Découvrez dans cette rubrique, une sélection présentée par les bibliothécaires de la médiathèque Jules Verne. Des conseils de lecture, des animations et des films à découvrir en famille.

Jeunesse

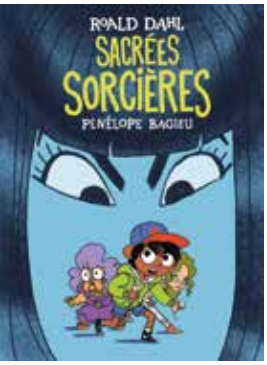

BD → « Sacrées sorcières »

de Pénélope Bagieu, adapté du roman de Roald Dahl aux éditions Gallimard. Une bande dessinée qui montre comment reconnaître une vraie sorcière et être plus malin qu'elle ! Pour les petits et les grands enfants.

L'histoire : « Attention ! Les sorcières détestent les enfants car ils courent partout, sont trop bruyants et sentent mauvais ! Elles sont prêtes à tout pour tous les éliminer et se déguisent pour ne pas se faire repérer. D'ailleurs la Grandissime sorcière souhaite se débarrasser des enfants en les changeant en souris ! Mais un jeune garçon et son excentrique grand-mère parviendront peut-être à déjouer ce plan machiavélique.... »

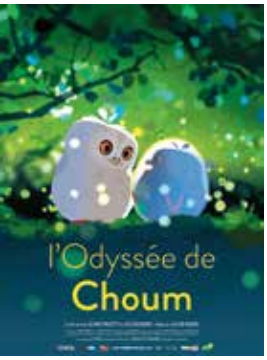

Film d'animation → « L'Odyssée de Choum »

de Julien Bisaro, Sonja Rohleder, Carol Freeman. Ce film est composé de trois histoires. Il met en scène de jolies rencontres. Les images sont sublimes. Un film d'animation touchant, émouvant. Dès 3 ans.

L'histoire : « Choum, la petite chouette vient juste d'éclore lorsque la tempête la pousse hors du nid. Faisant rouler le second œuf de la nichée, la voilà qui s'élance contre vents et marées, bien décidée à trouver une maman... »

Un roman

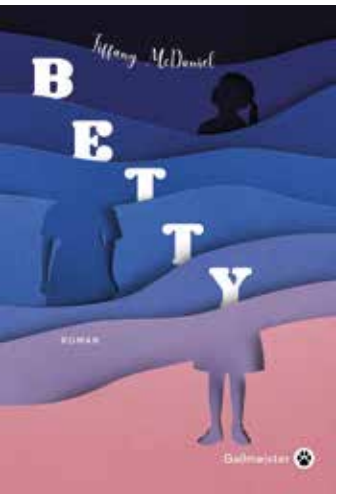

« Betty » de Tiffany McDaniel aux éditions Gallmeister

Ce livre est à la fois une danse, un chant et un éclat de lune, mais par-dessus tout, l'histoire qu'il raconte est, et restera à jamais, celle de la Petite Indienne. Betty est un formidable roman initiatique plein de drames mais aussi très poétique. On y trouve des portraits de personnages attachants et magnifiques, la nature réelle ou fantasmée est elle aussi un personnage à part entière, ainsi qu'une réflexion sur la société américaine.

Cette histoire se passe dans les contreforts des Appalaches, dans le sud de l'Ohio. La Petite Indienne, c'est Betty Carpenter. Elle vit avec sa famille en marge de la société car, si sa mère est blanche, son père est cherokee.

Avec ses onze frères et sœurs, Betty grandit bercée par la magie immémoriale des histoires de son père. Mais les plus noirs secrets de la famille se dévoilent peu à peu. Pour affronter le monde des adultes, Betty puise son courage dans l'écriture et le pouvoir réparateur des mots : elle confie sa douleur à des pages qu'elle enfouit sous terre au fil des années.

BIBLIOTHÈQUE JULES VERNE

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES
Tél. : 01 60 47 86 91
(nombre de places limitées)

Samedi 27 février, Samedi 27 mars

PETIT-DÉJEUNER DU LIVRE • 9H15

Venez retrouver avec vos tout-petits (6 mois à 3 ans) le plaisir des livres et des histoires à la bibliothèque Jules Verne.

Mercredi 3 mars

LECTURES D'HISTOIRES • 15H

4-7 ans

Samedi 13 mars

LES ANIMAUX DU JARDIN • 15H

Dès 8 ans : Venez fêter le printemps et les petits animaux du jardin : les fourmis, coccinelles et abeilles.

mercredi 17 mars

LIVRES POP-UP • 15H

Dès 4 ans

Les ressources numériques

Pour profiter des nombreux services en ligne : connectez-vous à votre compte en ligne sur le site :

BIBLIOTHEQUES.VYVS.FR

→ **Regarder un film sur la médiathèque en ligne : Regrdez le tutoriel vidéo →**

→ **De nombreux cours en ligne ! Langues, soutien scolaire (CP → terminale, code de la route, autoformation →**

→ **Emprunter un livre ou une BD à télécharger et à lire sur votre liseuse, ordinateur, tablette ou smartphone**

BIBLIOTHÈQUE JULES VERNE
4A rue Rossini à Epinay-sous-Sénart.
Tél. : 01 60 47 86 91.
bibliothequeepinay@vyvs.fr
bibliotheques.vyvs.fr

Ces agendas sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la situation sanitaire
Nous vous remercions de votre compréhension.

AGENDA CULTUREL

Jusqu'au 7 mars
Les pieds sur terre
MAC • VOIR PAGE 17

Une série de portraits grands formats rendant hommage aux acteurs, aux équipes et aux bénévoles qui travaillent quotidiennement à faire vivre les lieux de culture.

(Exposition accessible dans la limite des mesures sanitaires : publics scolaires, péri et parascolaire)

Du 13 au 19 mars
Printemps des poètes

Vendredi 19 mars
Concert Wild Tramp
MAC • 20H30

Jeudi 25 mars
Concert Electro Atypique
MAC • 20H30

Samedi 27 mars
Carnaval
FORMATION DU CORTÈGE : PLACE DES CINÉASTES

AGENDA DES SENIORS

SERVICE SENIORS
Pour l'ensemble de ces rdv et sorties, informations et inscriptions auprès du service Seniors Tél. : 01 60 47 94 73/74.

Mardi 9 février
Présentation du voyage annuel
AU FOYER GUY CHATAIS À PARTIR DE 14H30.

A l'issue de la présentation, l'ouverture des inscriptions débutera.

Mardi 5 mars
Images du monde « La Norvège »
CONFÉRENCE IMAGE AU FOYER GUY CHATAIS DE 14H30 À 16H30.

Le service Seniors vous invite à une conférence Images du monde pour découvrir ce pays

Mardi 23 mars
« Equilibre en Mouvement »
RÉUNION DE PRÉSENTATION AU FOYER GUY CHATAIS À PARTIR DE 10H30.

La Municipalité reconduit cette année sa convention avec la Prévention Retraite en Ile-de-France (PRIF).

Du 30 mars au 15 juin 2021
Ateliers d'initiation informatique
À LA MAC

Vous souhaitez vous initier ou approfondir vos connaissances en informatique ? Aujourd'hui c'est indispensable pour effectuer de nombreuses démarches en ligne notamment administratives.

Mardi 6 avril
Sortie « Amiens et ses hortillonnages »

INSCRIPTION
Ouverture des inscriptions le 1er mars

SOLIDARITÉ COVID-19

Nouvelle aide exceptionnelle à destination des Spinoliens !

VOUS ÊTES IMPACTÉ FINANCIÈREMENT PAR LA CRISE SANITAIRE ?

→ LA MAIRIE VOUS SOUTIENT !

Vous avez des difficultés à faire face au paiement de :

LA CANTINE • LA CRÈCHE • LE CENTRE DE LOISIRS
VOTRE LOYER • VOS CHARGES DE COPROPRIÉTÉ
VOS FACTURES D'ÉLECTRICITÉ OU DE CHAUFFAGE

01 60 47 85 73

Les demandes seront reçues par l'agent en charge des aides facultatives du CCAS pour une évaluation globale de la situation avec constitution du dossier, qui sera ensuite présenté en commission des aides du CCAS.

N'hésitez pas à contacter le CCAS à ce sujet et pour toute autre problématique sociale.

Centre Communal d'Action Sociale • 01 60 47 85 73

www.ville-epinay-senart.fr | Ville d'Epinay-sous-Sénart | Ville d'Epinay-sous-Sénart